Évolution des dépenses d'exploitation pour la période de 12 mois se terminant le 30 septembre 2015 (millions \$)

1	Budget 2014 (alloué par la Régie-décision D-2014-077)		185,7
2	Salaires et avantages sociaux		(0,7) (a)
3	Main-d'œuvre imputée aux immobilisations		1,1 (b)
4	Services professionnels et services externes	(2,0) (c)	
5	Matériaux	(0,2)	
6	Loyers et assurances	(0,2)	
7	Frais de déplacement, de représentation et d'adhésion	(0,3) (d)	
8	Fournitures de bureau	(0,2)	
9	Carburant et huiles	0,2	
10	Revenus	(0,2)	(3,0)
11	Salaires et frais d'utilisation des services rechargés aux activités non réglementées	0,2 (e)	
12	Frais généraux imputés aux immobilisations	0,2	
13	Excédent budgétaire sur la coupure - décision D-2014-077	2,2_(f)	2,6
14	Projection 2014 - 9/3		185,7
15	Salaires		5,1 (g)
16	Main-d'œuvre imputée aux immobilisations		(1,4) (h)
17	Avantages sociaux		(0,1) (i)
18	Services professionnels et externes	4,9 (j)	
19	Loyer et assurances	0,2	
20	Frais de déplacement, de représentation et d'adhésion	0,7 (k)	
21	Fournitures de bureau	0,3	
22	Jetons des administrateurs	0,2	
23	Téléphonie	0,1	
24	Autres	0,3	
25	Matériaux	0,2	
26	Mauvaises créances (incluant programme CASS)	0,3_(l)	7,2
27	Autres frais généraux imputés aux immobilisations	(0,4) (m)	
28 29	Salaires et frais d'utilisation des services rechargés aux activités non réglementées Budget 2015	(1,2) (n)	(1,6) 194,8

BUDGET DE L'ANNÉE 2015

- Le budget des dépenses d'exploitation de 2015 est en hausse de 9,1 M\$ ou 4,9 % par rapport
- au budget autorisé 2014, qui inclut la réduction de 3,0 M\$ à la suite de la décision D-2014-077.
- 3 Cette réduction a été répartie dans les salaires et avantages sociaux (0,8 M\$) et dans la
- 4 catégorie « autres dépenses d'exploitation » (2,2 M\$) (f). Au moment de la préparation du
- 5 dossier tarifaire 2015, Gaz Métro prévoit terminer l'exercice financier 2014 avec des dépenses
- 6 d'exploitation de 185,7 M\$ soit le niveau autorisé par la Régie.
- 7 L'augmentation du budget des dépenses d'exploitation de 2015 est liée principalement à la
- 8 hausse de la masse salariale (5,1 M\$) (g) et des services professionnels et externes (4,9 M\$) (j)
- 9 dont une portion est transférée aux immobilisations (1,8 M\$) (h, m) et aux activités non
- réglementées (1,2 M\$) (n). La hausse des dépenses d'exploitation 2015 reflète les priorités de
- Gaz Métro, soit de maintenir et développer un réseau fiable et sécuritaire répondant aux
- attentes de la population québécoise, d'offrir un service à la clientèle de qualité et d'assurer à
- ses employés des conditions de travail sécuritaires, tout en respectant les lois/règlements de
- plus en plus exigeants, et en réalisant de nombreux dossiers réglementaires.
- Étant donné le report de la mise en application de la nouvelle réglementation du MTQ sur la
- signalisation et les délais rencontrés pour l'embauche de nouveaux employés tant pour la
- 17 nouvelle patrouille, que l'échantillonnage des compteurs, les postes en informatique et les
- autres postes, Gaz Métro prévoit que les salaires et avantages sociaux en 2014 seront
- inférieurs au budget 2014 de 0,7 M\$ (a). Pour ce qui est de 2015, la hausse des salaires de
- 5,1 M\$ (g) par rapport à la projection 2014 s'explique comme suit :

	3.0 M\$
Indexation des salaires (2,5 %)	-,- +
Reconduction en 2015 de postes qui étaient vacants en 2014	3,5 M\$
Réduction corporative liée au mouvement de personnel	(2,9 M\$)
Ajout de 15 nouveaux postes	1,5 M\$
Total	5,1 M\$

- 1 Le facteur d'indexation utilisé a été établi à partir des ententes négociées dans les conventions
- 2 collectives et, pour le personnel cadre, à partir d'études nationales menées par des firmes
- 3 spécialisées dans le domaine de la rémunération. Ce taux tient également compte de la
- 4 progression dans les échelles salariales et des augmentations liées à la performance.
- 5 Cette hausse de la masse salariale tient compte d'une réduction corporative de 2,9 M\$ liée au
- délai de comblement des postes vacants en cours d'exercice. Celle-ci est basée sur le montant
- 7 du budget 2014, auquel un facteur d'inflation de 2,5 % a été appliqué.
- 8 Par ailleurs, le temps supplémentaire de 2015 a été réduit de 0,4 M\$ par rapport à la projection
- 9 de 2014 en raison, d'une part, de deux postes créés pour répondre à la surcharge continuelle
- de travail à la Gestion des immeubles et, d'autre part, en raison de l'aménagement du nouveau
- 11 Centre de distribution.
- La progression de la masse salariale est partiellement compensée par une capitalisation de la
- main-d'œuvre supérieure de 1,4 M\$ (h) due principalement à la hausse des salaires. Il est à
- noter que le taux de capitalisation passera de 43,01 % à la projection 2014, ayant comme
- 15 conséquence une diminution de 1,1 M\$ (b) de la main-d'œuvre interne capitalisée, à 42,76 %
- en 2015. Cette légère baisse de taux s'explique, en partie, par l'application des nouvelles règles
- 17 comptables, entrées en vigueur à l'automne 2013, relatives à la capitalisation des coûts
- d'estimation et des coûts de planification des projets, dont l'impact se traduit par une hausse
- des dépenses d'exploitation. De plus, la précision des nouveaux équipements de détection de
- fuites (patrouille motorisée), mis en opération au printemps 2014, aura pour effet d'augmenter le
- 21 nombre de travaux correctifs non capitalisables en 2015.
- 22 La stabilité des avantages sociaux (0,1 M\$ (i)) entre la projection 2014 et le budget 2015
- 23 s'explique par le fait que l'augmentation des déductions statutaires et du coût des assurances
- collectives, découlant de la hausse de la masse salariale, est compensée par la hausse des
- 25 avantages sociaux capitalisés sur les projets de développement informatiques.
- D'autre part, à la suite de la mise à jour du rapport actuariel des régimes de retraite de
- Gaz Métro, un remboursement des lettres de crédit de 2,3 M\$ (Gaz Métro-21, Document 19,
- 28 I.19) est anticipé pour l'exercice 2014. Ce remboursement est conforme à l'intention annoncée à
- la réponse à la question 3.4 de Gaz Métro-18, Document 11 du dossier R-3809-2012.

En 2014, plusieurs projets provenant principalement du secteur Exploitation, comme les 1 inspections de conduites, le contrôle de la végétation, le mandat ECDA, ont été retardés en 2 3 raison de l'hiver très long et devront, en partie, être reportés à l'exercice 2015. Le déploiement moins rapide d'autres projets comme le croisement d'égouts et le report de la réglementation du 4 MTQ sur la signalisation ont aussi contribué aux économies de 2,0 M\$ (c) en dépenses de 5 services professionnels et externes par rapport au budget 2014. En 2015, une enveloppe 6 supérieure à la projection 2014 de 4,9 M\$ (j) est requise afin 1) de reprendre le retard créé en 7 2014 dans les dossiers d'inspection spécialisée de conduites, de contrôle de la végétation, de 8 croisement d'égouts, du mandat ECDA et de la signalisation du MTQ et 2) de réaliser divers 9 dossiers tels que le SPEDE, les enjeux de la capacité du réseau, du dossier 10 d'approvisionnement avec TCPL et Énergie Est, la mise en application des normes IFRS et le 11 12 taux de rendement.

- Au niveau des frais de déplacement, de représentation et d'adhésion, l'économie de 0,3 M\$ (d) par rapport au budget 2014, est associée principalement aux mouvements de personnel et à l'annulation de certaines activités de formation et de représentation. En 2015, une hausse de ces dépenses de l'ordre de 0,7 M\$ (k) est prévue qui s'explique par l'augmentation du nombre d'employés, l'augmentation des besoins de représentation dans le développement du GNC sur réseau et de déplacements liés aux travaux en régions éloignées.
- Dans sa décision D-2014-077, R-3837-2013 Phase 3, la Régie a demandé à Gaz Métro de mettre en place un projet pilote visant à venir en aide aux ménages à faibles revenus (CASS). L'enveloppe allouée à ce dossier est de 0.3 M\$ (I).
- En 2014, la recharge des frais de gestion aux activités non réglementées a été revue à la baisse de 0,2 M\$ (e) par rapport à ce qui avait été prévu au budget 2014, principalement en raison des postes vacants durant l'année et de la mise en production de projets éoliens. Pour 2015, l'inflation des salaires, et la mise en application de l'étude d'allocation des coûts et des bénéfices entre activités réglementées et non réglementées (Gaz Métro 21, Document 13) entraînent une hausse du montant transféré aux activités non réglementées de 1,2 M\$ (n) par rapport à la projection de 2014.
- En somme, le niveau des dépenses d'exploitation de l'exercice 2015 est le reflet des dépenses d'exploitation autorisé pour l'exercice 2014 auquel l'indexation des salaires et l'inflation des autres dépenses ont été appliquées et auquel des dépenses indispensables aux opérations de

Original : 2014.10.08 Gaz Métro – 21, Document 14

- 1 Gaz Métro ont dû être considérées. À cet égard, tel qu'illustré au tableau ci-bas. Gaz Métro a
- 2 identifié pour 5,5 millions \$ de projets spécifiques visant à répondre à l'évolution de
- 3 l'environnement légal et réglementaire de Gaz Métro et qui l'oblige à accroître ses ressources
- 4 internes et externes.

Coût des projets spécifiques B2015 (en milliers de \$)

Projets	Salaires	Avantages sociaux	Services professionnels et externes	Autres dépenses	Total
Taux de rendement			1 300		1 300
SPEDE	102	51	236	31	420
Projet de conversion de normes comptables (IFRS)	123	62	150		335
Compte d'aide au soutien social (CASS)	0	0	250		250
Proposition d'allègement réglementaire/Vision tarifaire			140		140
Capacité du réseau			325		325
TCPL / Énergie Est			1 500		1 500
Chevauchement indicatif-client			60		60
Signalisation MTQ (reporté de 2014 à 2015)	609	305	150	125	1189
Total	834	418	4111	156	5519

Tableau sur l'évolution des dépenses d'exploitation pour les années financières se terminant le 30 septembre

1 Description		R	ÉEL								BUDGET	BUDGET
2 3		2005	2006	2007 3	2008 ₄	2009 5	2010 6	2011 7	2012 8	2013	2014 10	2015
5 Dépenses d'exploitation en dollars courants	(000 \$)	123 510	130 129	132 363	135 619	142 803	152 384	156 992	161 115	185 177	185 721	194 821 ⁽¹⁾
7 Dépenses d'exploitation en dollars courants 8 (excluant régime de retraite)						135 947	141 978	145 008	145 692	156 295	163 523	173 333
10 Inflation - Québec 11 Inflation cumulative (2005 = 100 %)		2,4% 100,0%	2,0% 102,0%	1,3% 103,3%	2,3% 105,7%	0,6% 106,2%	1,3% 107,6%	2,6% 110,4%	2,4% 113,1%	1,1% 114,3%	1,9% 116,5%	1,8% 118,6%
13 Dépenses d'exploitation en dollars constants	(000 \$)	123 510	127 577	128 128	128 353	134 413	141 618	142 163	142 477	161 974	159 420	164 275
Dépenses d'exploitation en dollars constants 15 (excluant régime de retraite) 16	(000 \$)					127 960	131 947	131 310	128 838	136 711	140 366	146 156
17 18 Volume de vente normalisé	10 ⁶ m ³ @ 37,89	5 310	5 490	6 250	5 805	5 130	5 437	5 461	5 416	5 489	5 609	5 717 ⁽²⁾
20 Dép.d'exploitation \$ courants / volume	(\$ / m ³)	0,023	0,024	0,021	0,023	0,028	0,028	0,029	0,030	0,034	0,033	0,034
21 22 Dép.d'exploitation \$ constants / volume	(\$ / m ³)	0,023	0,023	0,021	0,022	0,026	0,026	0,026	0,026	0,030	0,028	0,029
Dép. d'exploitation en dollars constants (excluant régime de retraite) / volume	(\$ / m ³)					0,025	0,024	0,024	0,024	0,025	0,025	0,026
26 27 Nombre de clients au 30 septembre	Nombre	162 936	167 561	171 152	175 741	179 311	182 328	185 848	189 812	192 877	196 426	198 660
28 29 Dép.d'exploitation \$ courants / client	(000 \$/client)	0,758	0,777	0,773	0,772	0,796	0,836	0,845	0,849	0,960	0,946	0,981
30 31 Dép.d'exploitation \$ constants / client	(000 \$/client)	0,758	0,761	0,749	0,730	0,750	0,777	0,765	0,751	0,840	0,812	0,827
Dép. d'exploitation en dollars constants (excluant régime de retraite) / client	(000 \$/client)					0,714	0,724	0,707	0,679	0,709	0,715	0,736

⁽¹⁾ Gaz Métro - 21, doc. 14, p.1, l.29 (2) Gaz Métro - 21, doc. 3, p. 1, col. 4, l. 5



